

Chroniques 9 Dieuzois à la source du pays du Saulnois



Bulletin municipal • n°84



Dieuze, le rêve olympique

Dieuze



Le mot du maire

Jérôme LANG

CHERS DIEUZOISES ET DIEUZOIS



En cette période de fêtes de fin d'année, je souhaite prendre un moment pour revenir sur les événements marquants qui ont ponctué notre commune tout au long de l'année écoulée.

Cette année a été particulièrement riche en exploits sportifs, et nous avons eu l'honneur d'accueillir Lisa Barbelin parmi nous. Lisa, fille du territoire et formée à Dieuze, a brillamment remporté une médaille de bronze aux Jeux olympiques de Paris 2024. Ce succès est un véritable exemple de détermination et d'inspiration pour nos jeunes athlètes en devenir et un exemple à suivre.

Sur le plan culturel, nous avons accentué la mise en valeur du site des Salines Royales. Ce lieu historique, devient dorénavant féerique grâce à l'ambiance du marché de Noël. Le premier rendez-vous du village de Noël, les 7 et 8 décembre au cœur des Salines, a reçu un vif succès. La magie de Noël a opéré pour le plaisir des nombreux visiteurs !

Notre volonté de développer notre patrimoine se traduit en ce sens par la gestion municipale des salles et l'installation de notre service culture communication et vie associative. Le site accueille désormais notre médiathèque et promet d'enrichir notre offre culturelle et d'offrir de nouvelles activités à nos habitants et usagers. Je suis convaincu que cet espace revitalisé sera l'endroit incontournable pour les amateurs du livre et de la lecture dans notre commune. Il est d'ores et déjà le lieu d'animation préféré tout en dynamisant des échanges intergénérationnels culturels et parfois gourmands.

S'agissant de notre dynamique industrielle, je suis heureux de vous informer que la société Resource Recovery France (RRF) a choisi notre ville pour y installer son activité innovante de recyclage de pneumatiques via un procédé de pyrolyse. J'ai le plaisir d'accueillir ce procédé vertueux de transformation de pneus en huile dans un circuit d'économie verte et circulaire à Dieuze. Cette première en Europe offre de nouvelles perspectives écologiques et économiques.

L'année a toutefois, été marquée par des événements économiques impactant tout notre bassin de vie. La liquidation judiciaire de Micronmax, résultat direct des reventes malheureuses, a mis fin à l'histoire de ce fleuron industriel de notre région. C'est une nouvelle difficile à digérer.

Outre quelques difficultés, notre centre-ville se revitalise et je me réjouis de vous annoncer l'installation de cinq nouveaux commerces. Les ouvertures se profilent successivement courant 2025. Cela représente un véritable tour de force et témoigne de l'attractivité de notre commune.

Je vous souhaite de belles fêtes, entourés de vos proches. Que l'année à venir soit synonyme de joie, de prospérité et de succès pour chacun d'entre vous !

Je vous donne rendez-vous le 6 janvier prochain à la Délivrance et vous attends nombreuses et nombreux pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

PARI TENTÉ, PARI TENU !

Le traditionnel marché de Noël s'est tenu cette année aux Salines Royales. Ce sont de nombreux visiteurs de Dieuze et des alentours qui sont venus assister aux premières festivités dans le Saulnois ces 7 et 8 décembre.

Samedi, dès 14h, les 52 exposants du village de Noël et les 7 exposants de l'espace métiers de bouches ont ouvert leurs stands, faisant découvrir la magie de ce spectacle vivant que sont les marchés de Noël traditionnels.

Après une halte à l'exposition de Meisenthal à la médiathèque, la parade de Noël circulant au cœur de ville à la tombée de nuit, à fait suite à un magnifique feu d'artifice dans ce cadre historique et remarquable des Salines, embelli par des illuminations féeriques. Le Téléthon 2024 était aussi présent à Dieuze, au cœur du village de Noël grâce à l'Association des Salines Royales.

Dimanche après-midi se sont succédé cracheurs de feu, spectacle de danse à la Délivrance, puis un concert très attendu en l'église Sainte-Marie-Madeleine. Toutes ces animations en présence de nombreux participants ont répondu aux attentes des organisateurs et de tous leurs partenaires. Ce sont des centaines de visiteurs, petits et grands, qui ont pu renouer comme chaque année, en toute sécurité à la féerie de Noël à Dieuze, au cœur du Saulnois, en ce premier week-end du mois de décembre.

Merci à vous pour votre visite et merci à tous les acteurs de cette manifestation pour leur collaboration : les services de la ville, les commerçants, les exposants, les associations et leurs bénévoles.





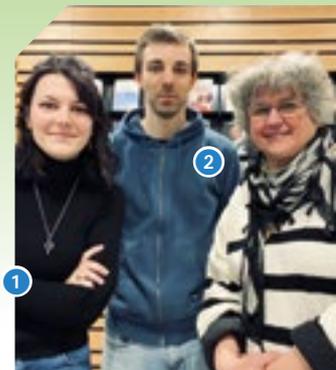
DÉMÉNAGEMENT DE LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque municipale Julien Becker a pris possession de ses nouveaux locaux au sein des Salines Royales en octobre dernier.

Situé au cœur de ville, ce nouvel espace a permis à la fois de répondre à plusieurs sollicitations (pérennisation du service communication, gain pour la MJC en terme de salles supplémentaires) et de profiter de ce déménagement pour effectuer l'élagage des livres et documents qui n'y ont plus leur place.

L'AGBS (Association de gestion des bibliothèques du Saulnois) en a profité pour assurer la vente des ouvrages voués à ne plus être proposés aux adhérents de la bibliothèque.

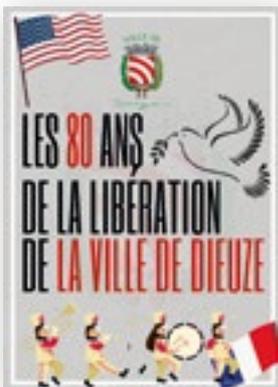
Vie communale



Une partie a également été rétrocédée à des associations caritatives, des établissements dieuzois mais a aussi permis de fournir la boîte aux livres aux Essarts.

Ce nouveau site permettra une visibilité différente sans pour autant oublier les années passées à la MJC.

Nous vous invitons dès à présent à venir découvrir ces nouveaux lieux accueillants, bien adaptés pour favoriser l'investissement des bénévoles et les conditions de travail de Laurine Vantillard ①, responsable de la médiathèque, de Gaël Hensienne ②, responsable du site des Salines, et de nos deux agents dédiés au service Culture, communication et vie associative.



80 ANS DE LA LIBÉRATION DE LA VILLE DE DIEUZE

Nous avons tenu à marquer le souvenir du 22 novembre 1944, date de la libération de Dieuze par l'armée américaine, il y a 80 ans. Une célébration patriotique a d'abord eu lieu à la "gare" de Dieuze en souvenir des expatriés de 1940, puis aux monuments aux morts.

C'est au rythme de la musique de la 2^e D.B et du jour le plus long que le cortège, composé des officiels, des porte-drapeaux, de l'association ASTI et de la population au travers d'une retraite aux flambeaux encadrée par la MJC de Dieuze, a rejoint l'hôtel de ville pour prendre

connaissance des témoignages d'Andrée Lefebvre et de Marcel Hamant, présents à cette fin d'année 1944. Une exposition de photos et de témoignages se tient à la mairie jusqu'à fin décembre.



Témoignages :

• **Andrée Lefebvre** (15 ans au moment de la libération de Dieuze)

« Pour moi, je ne parle pas de libération car, quand les Américains sont entrés dans Dieuze, il n'y avait plus personne. Dans le quartier où nous habitons, il y avait en fait peu de personnes. Lorsque le bombardement a eu lieu, tout le monde était parti. Les Américains sont rentrés dans le quartier, certes, mais il était quasiment vide. L'air avait changé d'odeur ! À 11h00 du matin, nous sommes sortis de la cave, il n'y avait pas de jour, pas de nuit, mais plein de poussière dans l'air... Pourtant, on avait l'impression qu'on respirait enfin, on vivait ! On ne peut pas oublier ces moments. »

• **Marcel Hamant** (16 ans au moment de la libération de Dieuze)

« Je n'étais pas présent au moment de la libération de Dieuze. Quand mon père a appris que Dieuze était libéré, il a dit : 'on va y retourner pour voir ce qu'il reste'. Je suis arrivé dans la ville le 12 décembre 1944. À cet instant, les Allemands étaient déjà partis... »

Un grand merci à MM. Pascal Baehl, Jean-Paul Gaillot ainsi qu'à M^{me} Christiane Loviton pour le prêt et l'autorisation de diffusion de leurs photos et articles de journaux de l'époque.

Vie précieuse



REGISTRE COMMUNAL NOMINATIF DES PERSONNES VULNÉRABLES

Nous rappelons l'inscription volontaire au registre communal des personnes vulnérables :

- des personnes de 65 ans ou plus ;
- des personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail ;
- des personnes adultes handicapées bénéficiant de l'AAH, de la prestation de compensation, de la RQTH.

Ce registre permet une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux lors de l'activation, par le préfet, d'un plan d'alerte et d'urgence (par exemple en cas de canicule, de grand froid ou d'épidémie).

Cette intervention se concrétise par l'organisation de contacts périodiques notamment pour apporter conseils et assistance.

Le formulaire d'inscription est disponible en mairie ou sur le site internet de la commune.



PROGRAMME DE SANTÉ ET DE PRÉVENTION "J'AIME MON CŒUR"

Ce programme concerne les personnes âgées de 30 à 65 ans et présentant au moins deux facteurs de risque : sédentarité, hypertension artérielle, diabète, surpoids, hypercholestérolémie...

Une équipe de professionnels (diététicienne, psychologue, tabacologue, enseignant.e en activité physique, coordinatrice) propose un accompagnement gratuit et personnalisé pendant 6 mois.

Pour tout renseignement, contacter la Maison de santé pluridisciplinaire de Dieuze au 03 87 86 77 77.

UN ENFANT, UN ARBRE 2024 ▲

Après les 25 liquidambars de la place de l'Hôtel de Ville en 2022, les 23 arbustes de l'îlot Noblemaire en 2023, 19 arbres (érables champêtres, liquidambars et poiriers) ont été plantés par l'équipe Espaces verts de la commune le long du chemin d'accès à la station d'épuration, saluant ainsi la naissance des enfants nés en 2023.

C'est avec beaucoup d'émotion que les jeunes parents ont choisi leur arbre pour y apposer une plaque d'identification avec le prénom et la date de naissance de leur enfant. Quel beau symbole : tout comme l'arbre, l'enfant va grandir, se fortifier, se développer.

LES LAURÉATS DU CONCOURS DE FLEURISSEMENT COMMUNAL 2024

Ils ont été félicités pour les efforts fournis et leurs créations dans leurs jardins, potagers, sur leurs balcons ou murs, lors d'une réunion conviviale le 26 octobre.

Le jury a eu beaucoup de belles surprises lors de son passage dans les quartiers de notre commune : du jardin zen au jardin à l'anglaise, des géraniums aux rosiers, des potagers bien ordonnés aux plantations plus fantaisistes.

Les quatre coups de cœur ont été,

- M. et M^{me} SINDT, pour la catégorie jardins,
- la Résidence Arc-en-Ciel, pour la catégorie balcons,
- l'Hélice Saulnoise, pour la catégorie commerces et entreprises,
- M^{me} Gemraoui, pour la catégorie potagers.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine avec une formule revisitée du concours.



Octobre Rose

ZEN EN ROSE

Pour la troisième année consécutive, nouvelle mobilisation dans le cadre du mois de sensibilisation et de prévention du cancer du sein.

Les amatrices de gymnastique douce et de yoga, guidées par les conseils bienveillants d'Isabelle et de Paulette, et les informations médicales fournies par Catherine Chicha, sage femme à la MSP, ont permis aux participantes de passer un utile moment de détente.

Merci pour leur participation. Les fonds récoltés seront reversés à la Ligue contre le Cancer. Un mot de remerciement également au président des donneurs de sang pour sa collation réconfortante après l'effort !



NOËL 2024 DE NOS AÎNÉS

Après le repas réunissant plus de 300 convives pour le Noël de l'année dernière, les 830 séniors dieuzois, âgés de 65 ans ou plus, ont reçu un colis gourmand pour celui de 2024.

La distribution, assurée par les conseillers municipaux et les élus, s'est déroulée dans la salle des fêtes de la Délivrance, le samedi 21 décembre. Les habitants de la résidence Arc-en-Ciel, quant à eux, ont bénéficié d'une distribution privatisée au sein de leur établissement, avec une animation musicale de Pascal Weber. Nos aînés de l'EHPAD seront également honorés. Enfin, pour les amateurs de convivialité, rendez-vous en janvier 2026 pour le prochain repas des Aînés !

RELAIS AMICAL : ILLETTRISME ET EHPAD

Les contacts établis lors du "Bénévolat Dating" du 8 juin ont permis de consolider, à Dieuze, deux activités du Relais amical de Moselle (RAM) : la lutte contre l'illettrisme et l'animation en EHPAD.

La lutte contre l'illettrisme relevait à Dieuze du bouche-à-bouche. Désormais, les conventions passées respectivement avec le CCAS et la MJC de Dieuze permettent aux bénévoles accompagnants et aux apprenants de travailler ensemble dans des conditions optimales. En effet, il est important de savoir et faire savoir que l'illettrisme n'est pas irrémédiable et qu'il existe des méthodes efficaces, non scolaires et individualisées, qui permettent de "s'en sortir".

Sachant que les statistiques nationales de 2024 révèlent qu'une personne sur dix est en forte difficulté avec les compétences de base (lecture, écriture et compréhension, calcul), l'appui de retraités actifs, en plus des structures officielles, est le bienvenu. Si vous êtes intéressé par ce type de bénévolat, le RAM vous formera gratuitement et vous guidera.

L'animation au sein de l'EHPAD "Les Jardins de Saint-Jacques" est un bénévolat tout aussi enrichissant. La FUR et le RAM sont associés de longue date pour agrémenter la vie des résidents avec différentes activités telles que : loto, coiffure, sorties, décoration, bricolage, couture, cuisine, lecture...

Là aussi, si vous êtes intéressé, l'équipe d'animation de l'EHPAD saura trouver ce qui vous convient le mieux et le RAM pourra vous former pour prendre soin de nos aînés.

Photo : Randén Pederson - Creative Commons



Dieuze et le rêve o



Un temps fort de cet été dieuaise a été la participation de Lisa Barbelin aux Jeux olympiques. Deux grands moments de mobilisation ont été organisés.

- ▶ La retransmission en direct de l'épreuve finale de tir à l'arc en individuel, qui a fait de Lisa une médaillée de bronze, la première femme française à obtenir une médaille dans cette catégorie, réintroduite aux Jeux olympiques en 1972. Cette organisation s'est faite en collaboration avec la mairie de Ley, d'où Lisa est originaire.
- ▶ Un hommage de la municipalité à Lisa et à son compagnon Thomas Chirault s'est tenu au stand de tir afin de clôturer les festivités olympiques. Jérôme Lang, maire de Dieuze, était entouré d'élus du territoire, notamment de Catherine Belhiti, sénatrice, Jérôme End, président de la Communauté de communes du Saulnois, Marie-Christine Fouquet, mairesse de Ley.

Il a mobilisé un grand nombre de Dieuaises, heureux de se rassembler autour de leur championne. À la demande de la municipalité, deux artisans sollicités ont tout de suite relevé le défi d'apporter leur contribution à l'événement, chacun dans leur domaine.

Ainsi, l'artisan chocolatier Didier Arnould a confectionné une cible de près de 3 kilos de chocolat ①.

Gilles Somme, compagnon du devoir dans le bois, son domaine de prédiction, a, quant à lui, imaginé une clé ②, mêlant la symbolique de Dieuze à celle des Jeux olympiques. S'il est certain que la clé trônera au milieu des trophées et médailles, dont la fameuse en bronze olympique, il n'en est pas de même pour la cible en chocolat qui a volé en éclat, dès le lendemain, sous les deux flèches de Lisa et Thomas, pour être partagée entre les membres du club qui a vu ses débuts. Les élus impliqués dans cette organisation ont terminé la soirée en posant devant les anneaux olympiques confectionnés par les services techniques. Des anneaux qui se sont ensuite éteints définitivement, après avoir illuminé la soirée du 14 juillet et brillé tout le temps des Jeux olympiques et paralympiques.





olympique



Les médaillés : Lisa Barbelin, de bronze, et Thomas Chirault, d'argent.



Vie sportive

La fête du sport

Comme chaque année, la fête du sport marque la rentrée.

Cette année encore, cette journée conviviale et sportive a réuni nombre de participants le 7 septembre 2024.



Assemblées générales des clubs

Tout au long de l'année, les élus mettent un point d'honneur à assister aux assemblées générales des nombreux clubs sportifs.

Ainsi l'adjoint aux sports vient régulièrement s'assurer de la bonne santé morale et financière des clubs locaux.



Vie économique & commerces

LA PLACE DE LA SALINE À L'HONNEUR

① La Peau de Vache

Après deux participations au commerce éphémère en 2023, Isabelle Colin a décidé de franchir le pas de son installation en tant qu'artisan.

Dans un premier temps, avec une phase de test dans les locaux d'Alexis Grand Est, Elle propose des personnalisations sur cuir, de la gravure laser, entretien cuir... Elle sera à votre disposition les mercredis et jeudis, de 14h à 18h30, les vendredis de 9h30 à 18h30 et les samedi de 9h30 à 18h.

Tél. : 06 47 58 03 92 / E-mail : Colinisamarie55@gmail.com



② Le Bistrot

Qui n'a pas connu l'Hôtel de Paris (PMU), une institution dieuaise.

Fermé depuis quelques années, il vient de renaître sous la forme d'un bar-restaurant dénommé "Le Bistrot". La famille Wahl vous accueille pour passer un bon moment en jouant au billard ou aux fléchettes. En été, vous aurez accès à une terrasse au calme. Côté restauration, vous dégusterez des pizzas, salades, burgers... ainsi que des glaces de Bourdonnay. Vous pourrez également y prendre un verre devant une planche de charcuteries. Le tout est réalisé avec des produits d'artisans locaux.

Horaires : tous les jours de 10h à 14h et de 17h30 à 22h.

Fermé le mercredi.

Renseignements / réservation : 03 55 75 30 62.



Micronmax (SIC, GGB, Rafer)

Chronique d'une faillite assurée :

Très mauvais cadeau de Noël pour les salariés de MicronMax car le tribunal de commerce de Lyon a acté la liquidation judiciaire de l'entreprise, le jeudi 28 novembre 2024.

Reprenons l'histoire récente de ce gâchis industriel.

En 2020, la maison mère de GGB décide de se séparer de sa filiale dieuaise après une année record en chiffre d'affaires et en bénéfices.

Un cabinet est mandaté pour trouver un repreneur à un fleuron de l'industrie local qui détient plus de 60 % des parts du marché mondial des "paliers en huit pour pompe hydrauliques". Une voie royale pour les candidats.

Plusieurs offres sont déposées et le choix se porte sur l'entreprise RAFER qui reprend le site avec la totalité des effectifs malgré les alertes de Jérôme Lang, maire de Dieuze, auprès de la directrice de GGB.

La mariée est belle car le repreneur récupère l'entreprise pour rien et se voit remettre, en plus, un chèque de plusieurs millions d'euros. De quoi assurer la pérennité du site et son développement futur. Malheureusement le site de Dieuze ne verra jamais la couleur de cet argent. À partir de ce moment les fournisseurs ne sont plus payés et la production tourne au ralenti.

Les salariés, très impliqués dans leur entreprise, négocient directement avec les clients et fournisseurs pour sauver l'essentiel. Malgré cela, les clients se tournent vers d'autres industriels concurrents pourtant incapables de fabriquer des pièces aussi "parfaites" que celle de Dieuze (usinage au micron pour les initiés).

Les représentants du personnel interpellent rapidement les élus locaux pour les accompagner dans leurs revendications. Les interventions iront jusqu'au ministre de l'Industrie. Le tribunal de commerce, saisi une première fois, ne voit pas de problème dans la gestion d'entreprise.

Comme on pouvait s'y attendre, la situation se dégrade, les dettes s'accumulent et aucune facture n'est payée. La deuxième alerte sera suivie d'un dessaisissement immédiat du PDG : l'entreprise lui est tout simplement retirée. Elle est placée en redressement judiciaire avec recherche d'un repreneur. C'est un fond d'investissement brésilien qui est choisi, face à une entreprise locale qui prévoyait d'injecter 1,2 millions d'euros de fond propre avec un vrai projet industriel (allez comprendre ?)

Malheureusement les principaux clients ayant été échaudés par la période RAFER ont du mal à refaire confiance à l'entreprise. La situation est si dégradée que le repreneur renonce à continuer.



Aujourd'hui, ce sont 57 salariés qui perdent leur emploi (88 en 2020) à cause d'un "patron" malhonnête qui a siphonné l'argent à son profit. Il n'en était pas à son coup d'essai et, malgré les alertes, il continue aujourd'hui à reproduire la même chose avec d'autres entreprises.

Ne généralisons pas, la plus grande partie des entrepreneurs sont honnêtes et ont la volonté de développer leur activité et l'emploi qui en découle. Mais quelques "Requins", bien accompagnés par des armées d'avocats, sont à l'affût des opportunités de gains faciles, sans doute un peu aidés par un système qui les protège.

Aujourd'hui le résultat est là, l'une des plus belles entreprises du Saulnois va disparaître sans espoir de retour en arrière.

Merci au cabinet spécialisé qui a choisi RAFTER sans aucune enquête sur les pratiques du repreneur. S'il avait eu le professionnalisme des salariés de GGB, l'entreprise recruterait aujourd'hui ... À bon entendeur !

Daniel Hocquel, adjoint au maire de Dieuze en charge de l'économie.



1



2



3

Quelques réalisations...

► L'aménagement de l'aire de camping-car ① a commencé courant septembre. Des travaux se poursuivent et apporteront aux touristes de passage un aménagement pratique et convivial.

Un parking supplémentaire a été aménagé en complément de celui de la promenade du canal, qui est principalement utilisé par la clientèle des professionnels de santé de la MSP. Ce nouvel aménagement en dallage perméable permettra aux familles se rendant au cimetière ou au funérarium de bénéficier d'un parking privatif. Ces travaux réalisés par une entreprise du Saulnois représentent un montant de 36 500 € HT.

Les travaux d'embellissement extérieur engagés au funérarium sont terminés. La toiture a été démoussée, les dalles ont reçu un traitement anti-mousse, les façades ont été nettoyées et recrépies y compris l'entrée principale du cimetière, pour un montant de 12 000 € HT.

La zone de prise en charge des collégiens et lycéens par les bus a été modifiée afin d'améliorer le stationnement. ②

Le marquage au sol du centre-ville a été effectué récemment. ③ Il convient de le faire régulièrement afin de renforcer la lisibilité : logo 30, passages protégés, ainsi que divers autres.

Travaux réalisés par nos agents

des services techniques

- Réalisation et installation d'une passerelle métallique située au trop-plein du déversoir de l'étang des Essarts. Elle est destinée à sécuriser les employés lors des travaux d'entretien.
- Poursuite de la campagne de remplacement des anciens luminaires au sodium par de luminaires LED. Cela permet de baisser le coût énergétique et de maintenir une luminosité minimale.

Travaux à venir

- Sur le site de Salines Royales, des travaux de protection et de sécurisation de la toiture de l'ancien bâtiment administratif sont obligatoires. Ils nécessitent une intervention dans les meilleurs délais. Des demandes de subventions ont été déposées.
- À la suite d'un changement de maître d'œuvre, les travaux concernant le bâtiment dit de "la caserne" avaient été reportés. Ceux-ci débiteront au printemps prochain.
- Malgré un certain retard, nous confirmons la réalisation prochaine d'un terrain de foot à 5.

Vie scolaire et périscolaire



M^{me} Mathilde Stanislawiak

Arrivée depuis le 5 septembre au sein d'une équipe périscolaire soudée : « Mon intention est de proposer une vision et une pratique de l'animation la plus enrichissante possible ».

Rentrée scolaire

Les effectifs scolaires de cette rentrée 2024

- ▶ 393 collégiens et 447 lycéens à la cité Charles Hermite
- ▶ 418 élèves scolarisés sur les 3 sites (Dieuze, Freyming et Metz) du LPP
- ▶ 247 élèves pour le groupe scolaire Gustave Charpentier répartis comme suit : 68 élèves dans les 3 classes de Maternelles+ 10 élèves dans une classe mixte G.S et CP ; 169 dans les 8 classes élémentaires.

Ces effectifs comptabilisent les élèves bénéficiant du dispositif ULIS* :

- ▶ ULIS cycle 2 : 12 élèves
- ▶ ULIS cycle 3 : 12 élèves * Unité locale d'inclusion scolaire.
- ▶ Une classe externalisée de l'IME

Nouveau directeur

Depuis la rentrée de septembre, M. Jérôme Hoffmann assure la fonction de directeur au groupe scolaire Gustave Charpentier, en remplacement de M^{me} Yaelle Friderich qui est partie pour un poste de conseillère pédagogique à Château-Salins.

SPECTACLE DE NOËL

Les enfants du Groupe scolaire Gustave Charpentier ont eu l'opportunité d'assister au spectacle de Noël, organisé par la commune, à la salle de cinéma de la Délivrance.

Le spectacle animé par la compagnie "Les fées du logis" a beaucoup plu aux enfants. Saint Nicolas et le père Fouettard sont venus rendre visite aux enfants de l'école et ont déposé des friandises. Les enfants les ont accueillis en chantant joyeusement.

Saint Nicolas a également rendu visite aux enfants de l'IME et du multi-accueil "la Ribambelle". Ces derniers ont été ravis de sa venue et lui ont offert des dessins.

Atelier sur les compétences psychosociales

Les mardis soir au périscolaire, avec Virginie Schmidt, éducatrice spécialisée, les enfants développent leurs compétences psychosociales (verbalisation des émotions, connaissance et estime de soi...) au travers d'ateliers ludiques.

Salon des Arts

Comme à leur habitude, les enfants du périscolaire ont participé au Salon des Arts avec leur œuvre : "La farandole automnale".



Balade d'Halloween

Pour la troisième année consécutive, la municipalité a organisé une balade dans les rues de Dieuze où 80 enfants, parents et éducateurs se sont réunis devant la mairie avant de partir dans les rues de Dieuze à la recherche de bonbons.



Mot de l'opposition

Mercredi loisir

L'équipe périscolaire vous accueille tous les mercredis à partir de 7h.

Au programme : balade contée et dégustation de soupe, Grand jeu et plein d'autres activités !



Des enfants de la MECS et de l'IME étaient présents et cette année, un groupe s'est arrêté à la résidence l'Arc-en-Ciel où les résidents les attendaient avec une collation.

À l'arrivée, une bonne soupe faite de légumes fournis par un maraîcher local attendait les participants à la Délivrance où les friandises récoltées ont été partagées.



GÉNÉRATIONS-DIEUZE

Alors que les guirlandes décorent notre ville et que l'esprit des fêtes s'installe, nos pensées se tournent d'abord vers les 57 familles qui, en cette fin d'année, porteront un Noël lourd de tristesse et d'incertitude. La fermeture de Micromax (anciennement GGB / Rafer) est un coup dur pour notre ville et son économie. La perte d'une entreprise au savoir-faire reconnu mondialement est un gâchis, non seulement pour ses salariés mais aussi pour l'ensemble de notre territoire. Cette situation nous rappelle douloureusement les crises industrielles et militaires qui ont frappé Dieuze dans le passé, laissant des séquelles profondes sur le pouvoir d'achat et le quotidien des habitants.

Face à ce sombre tableau, comment ne pas saluer l'énergie et la résilience de nos commerçants et artisans ? Ils sont le cœur battant de notre ville, porteurs de son dynamisme et de son avenir. Leur professionnalisme et leur engagement sont une réponse positive et constructive aux défis auxquels nous faisons face. Grâce à eux, Dieuze reste une ville attractive, vivante, où le livre de l'avenir ne se ferme pas.

À ceux qui nourrissent des discours de résignation et d'abandon, nous répliquons : Dieuze ne se résume pas à des prédictions de fermetures ! Ces discours, au lieu d'inspirer, ne font que diviser et démoraliser.

GénérationS-DIEUZE croit en cette ville. Nous croyons en l'engagement de nos commerçants, de nos artisans, de notre tissu associatif. Chacun d'eux, par son travail et son investissement, joue un rôle essentiel pour soutenir l'autre, et ensemble, construire une ville qui regarde vers l'avenir.

GénérationS-DIEUZE croit en vous. En chacun d'entre vous, en votre énergie, votre capacité à faire face aux défis et à transformer l'adversité en opportunités.

En cette période de fêtes, les élus et les membres de l'opposition, ainsi que les sympathisants de GénérationS-DIEUZE, vous souhaitent de vivre un Noël rempli de paix, de joie et de partage. Entourés de vos proches, faites de ces moments une parenthèse de bonheur et d'espoir.

À l'aube de la nouvelle année, nous vous adresserons nos vœux les plus sincères. Et comme le disait Albert Einstein : « Apprendre du passé, vivre le présent, espérer pour l'avenir. » Bonne fin d'année à tous !

Le comité de rédaction
de l'Association GénérationS-DIEUZE
et nos conseillers municipaux,
Claudine BAU, Christophe ESSELIN,
Bernard FRANCOIS, Sandrine PIERRON.



Dieuze

Vie pratique

Protection contre les animaux errants, sauvages ou redevenus tels

Il est interdit de jeter ou de déposer des graines ou nourriture, en tous lieux ou établissements publics, susceptibles d'attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons.

La même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble ou d'un établissement lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

Toutes mesures doivent être prises pour empêcher que la pullulation de ces animaux soit une cause de nuisance et un risque de contamination de l'homme par une maladie transmissible ainsi que de propagation d'épidémie chez les animaux.

RAPPEL HIVERNAL

N'oubliez pas vos obligations par temps de neige ou de verglas.

► D'après le règlement sanitaire départemental (article 99.8), tous propriétaires, remplaçants ou locataires sont tenus, à toute heure, d'enlever la neige ou la glace du trottoir devant leur maison. Lorsqu'il y a du verglas, ils doivent répandre du sable, des cendres, de la sciure de bois ou du sel sur toute la largeur du trottoir.

► **Rappel** : le nettoyage du trottoir devant votre habitation est de votre responsabilité.

► **Jeux dangereux** : les jeux de glissade sur les rivières et plans d'eau font encourir à ceux qui les pratiquent un risque grave et engagent leur responsabilité.

L'opération rénovation de façade pour l'embellissement de la ville continue

La troisième campagne incitative à la rénovation des façades en cours se terminera le 31 décembre 2025.

Les Dieuzois qui le souhaitent peuvent bénéficier d'une aide financière pour réaliser des travaux de rénovation pour leur façade. Le règlement et les conditions d'attribution sont disponibles en mairie. Une aide administrative pour les démarches est assurée par le service urbanisme de la mairie : informations au 03 87 05 65 79.



AVANT

APRÈS

DIEUZE MÉDAILLÉE

La mairie de Dieuze s'est vu remettre la médaille de la Reconnaissance.

Cette distinction a été accordée, le 11 novembre dernier, par le Comité national des ACPG CATM lors de l'assemblée de son comité local à Dieuze.

Mésanges bleues

Les ailes à votre service ont déménagé.

Vous les trouverez désormais au
4, rue Bernard du Fort à Dieuze.



À vos agendas !

① VŒUX À LA POPULATION

► le lundi 6 janvier 2025 à 18h30 à la Délivrance.

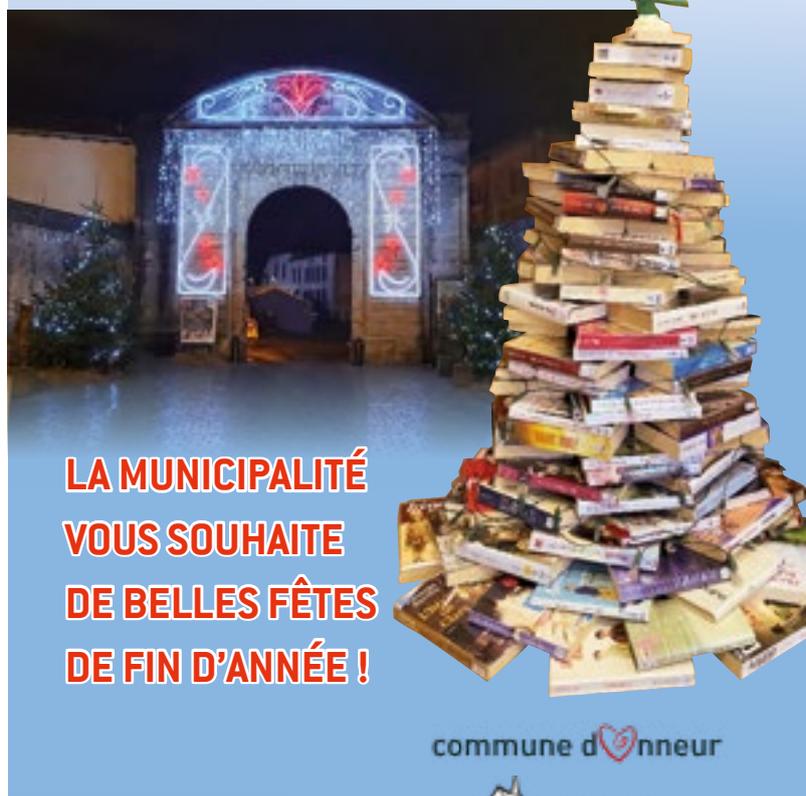
② SOIRÉE THÉÂTRE

Organisée par l'association FE.M's, J'ose Dire... J'ose Vivre...

► le samedi 1^{er} février à la salle des fêtes de la Délivrance, Salines Royales, Dieuze.

③ FOIRE DE PRINTEMPS

► le vendredi 21 mars 2025 au centre ville



**LA MUNICIPALITÉ
VOUS SOUHAITE
DE BELLES FÊTES
DE FIN D'ANNÉE !**

commune d'onneur

les rubans du
Patrimoine

Dieuze

Chroniques Dieuzoises / Responsable de publication : Daniel Hocquel

• Site internet : <https://www.dieuze.fr> • Rédaction : mairie de Dieuze

• Photographies : D. Schwartz et F. Bolardi

• Tél. : 03 87 86 94 22 • E-mail : contact@dieuze.fr

• Ligne graphique et impression : Flugel Communication SAS depuis 1891 / Morhange.